



Les archers de L'U.S.L Le Luart

ont le plaisir de vous inviter à participer au concours Départemental Jeunes (2X18 m)

UNIQUEMENT le SAMEDI 14 DECEMBRE 2013

et à leur concours qualificatif le DIMANCHE 15 DECEMBRE 2013

à la salle des sports (route de Bouër)

Ce concours est ouvert aux archers extérieurs à la Sarthe, mais les duels sont réservés aux jeunes archers de notre département.

Pour les archers désirant participer au Départemental, les tirs de qualifications ainsi que les duels se feront sur « tri-pots ...les archers effectuant le concours départemental seront prioritaires lors des inscriptions (effectuées dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 56 places) avant

LE 4 DECEMBRE

Horaires :

Jours	Départs	Ouverture du greffe	Début échauffement (30MIN)	Début des tirs
Samedi	CHPT CD 72	12h30	13h00	13h35
Dimanche	2 ^{ème} départ	8h00	8h30	9H05
	3 ^{ème} départ	12h15	12h45	13H20

Inscriptions : **pour le dimanche**

Droits d'inscription :

licences	1 tir	2 tirs
Jeunes	6 €	10€
Adultes	8€	12€

Les archers effectuant le concours départemental seront prioritaires lors des inscriptions (effectuées dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 56places) avant le

10 Décembre

Renseignements et inscriptions

Mme Orioux Anne-Marie
4 bis rue des Marcottières
72390 Le Luart
02- 43 -71 -19 -25
Annemarie72@orange.fr

Récompense :

A l'issue du concours départemental, les 3 premiers archers de chaque catégorie ayant participé seront récompensés par le département le samedi. Un classement général des 3 départs sera établi par une remise de récompense (aux trois premiers de chaque catégorie et équipe le dimanche.

Passeport et certificat médical à jour

Tenue blanche (ou de club) et chaussures de sports obligatoires

Buvette et casse-croûtes, café....

POT DE L'AMITIE

